

**Compte rendu du conseil d'administration**  
**23/03/2023 – 20h30**  
**CPTS**

<b>Personnes présentes</b>	Martina PIROLA - Coordinatrice CPTS
	Cécile BONNAUD – Chargée de mission CPTS
	Manon FRADET – Assistante direction CPTS
	Josselin KAMGA – Président CPTS
	Xavier LEMERCIER - Secrétaire CPTS
	Michel FERNANDEZ LOPEZ – collègue association d’usagers – AFD86
	Philippe BONNIN – Trésorier CPTS
	Emmanuelle BERGEON – collègue structure – EHPAD Naintré
	Gaelle OUVRARD – collègue structure – EHPAD Naintré
	Robert PAVLOVIC – collègue professionnels – médecin
	Jean Luc PEFFERKORN - collègue structure – DAC
	Maud BRECHET – collègue professionnel – IPA

1

<b>Objet</b>	Conseil d'administration, 1 <sup>er</sup> trimestre 2023
--------------	--

<b>Ordre du jour</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Point sur l'ensemble des missions</li> <li>2. Règlement intérieur et accord partenarial</li> <li>3. Budget</li> <li>4. Informations diverses</li> </ol>
----------------------	---

Début du CA : 20h30

Le président, Dr KAMGA, présente, à l'aide d'un tableau, l'avancement des missions ainsi que les dates importantes.

**Accès aux soins, mission Accès à un médecin traitant :**

Un groupe de travail s'est retrouvé en février afin de faire évoluer la procédure. Celle-ci est encore en cours de mise à jour et la communication auprès des professionnels de santé se fera courant avril 2023.

La communication auprès de la population suivra avec des affichages au sein des mairies, pharmacies, cabinets médicaux, etc...

De nouveaux partenaires ont intégré la procédure afin d'aider au mieux la population : CIF-SP, MISAS, ASSOCIATIONS USAGERS, DAC, CCAS ainsi que les établissements médicaux sociaux.

Le travail autour d'un projet de sensibilisation sur le thème de l'accès aux soins sur le territoire de La Roche Posay et Pleumartin, destiné aux professionnels de santé ainsi qu'à la population, a été lancé. L'objectif est d'aborder le thème de l'accès aux soins et la prévention lors de temps forts au sein des communes.

A l'heure actuelle, une prise de contact a eu lieu avec les mairies ainsi que les cabinets médicaux.

**Accès aux soins, mission Soins non programmés :**

La CPTS travaille pour poursuivre la communication auprès des médecins généralistes concernant leur participation et adhésion au SAS. La prochaine réunion des médecins généralistes est prévue le 24 mai 2023.

Au sein du SAS, Dr LEMERCIER, poursuit son travail de représentation de la CPTS. Toutefois, dû à son prochain départ du territoire, un remplaçant devra être identifié.

Dr LEMERCIER rappelle l'existence de webinaires de la DGOS qui permettent aux professionnels de mieux comprendre le fonctionnement de la plateforme. Le prochain est prévu pour le 31 mars.

Concernant les soins non programmés d'odontologie, un travail autour d'une procédure de prise en charges des urgences dentaires est en cours. La communication auprès des médecins se fera dans le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année.

**Lien ville/hôpital :**

Une rencontre a eu lieu entre la CPTS et la direction du Pôle de Châtellerault du CHU de Poitiers le 21 mars 2023 afin de présenter les actions de la CPTS et d'identifier les partenariats possibles. M BARRICAULT, élève directeur d'hôpital au CHU, travaille à une convention CPTS / CHU.

Une rencontre avec la direction de la clinique KAPA est prévue le 24 mars 2023.

**Parcours de soins :**

Nouvelle rencontre avec le groupe de travail des kinés le 28 mars 2023 afin d'avancer sur le parcours « Patient chuteur ».

Parcours PRADO insuffisance cardiaque : en attente d'un retour de la CPAM pour une rencontre courant mai 2023.

Proposition de Philippe : procédure de sortie d'hospitalisation des personnes diabétiques : à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion des IDE.

INFO de MAUD : Une IPA Diabète est arrivée sur Châtellerault, une journée tous les 15 jours.

**Prévention :**

Dr KAMGA poursuit la présentation en faisant le point sur les missions complémentaires, nouvellement intégrées dans l'ACI.

D'abord, afin de pouvoir élaborer un **plan de gestion de crise sanitaire**, un diagnostic des acteurs impliqués au niveau territoire est en cours : la ville de Châtelleraut, la préfecture, l'ARS, le CHU et la CPAM.

Dans les mois à venir (avril/mai) une rencontre permettra d'assurer la mise en place d'une cellule de crise COTS et de rédiger le plan de gestion de crise qui sera diffusé aux institutions et aux professionnels de santé du territoire.

En ce qui concerne la mission **d'accompagnement des professionnels de santé**, un axe de travail a été identifié : celui du soutien **psychologique** aux professionnels. L'objectif est d'avoir un projet rédigé et finalisé pour l'évaluation de la CPAM à la date anniversaire du contrat, au mois de juillet. Ce projet pourrait ensuite être mis en place courant septembre 2023. Dans ce cadre d'autres prises de contact avec des associations ont été faites. Notamment, l'association MOTS et SPS.

3

Le président de la CPTS poursuit présentant le **règlement intérieur et l'accord partenarial**.

Les documents ont été remis par mail et par papier à l'ensemble du CA afin que les membres puissent en prendre connaissance. Les membres du CA l'ont voté à l'unanimité, pas de réserve.

#### **Réaffirmation d'implication de chacun des membres du CA dans les missions et identification des nouveaux référents :**

Gaëlle OUVRARD devient référente de la mission « démarche qualité ».

Philippe BONNIN intègre la mission « cellule de crise ».

Et Maud BRECHET s'investit en ce qui concerne le lien ville/hôpital, notamment parcours IC.

Il reste donc à trouver deux référents pour la mission « accompagnement des professionnels de santé » et le COPIL du SAS.

#### **Informations diverses :**

- 2 équipes de vaccination HPV (ambulantes) seront mises en place dans la Vienne, courant septembre (pour la rentrée scolaire), dans le cadre d'un projet porté par l'ARS.

- La création d'une association interCPTS de la Vienne est posée et elle pourrait se fonder prochainement. La question qui se pose : comment ce fera la communication interCPTS ?

- Un parcours de première prise en charge des patients diabétiques sortant d'hospitalisation est identifié comme prochaine piste de travail, avec le soutien de Michel FERNANDEZ LOPEZ.

- Le prochain CA est prévu en juin. Les convocations seront envoyées courant mai.

Concernant les aspects financiers et le **budget**, Philippe BONNIN présente le tableau des dépenses du mois de janvier et février, qui met en évidence une trésorerie positive.

Concernant le prévisionnel, Manon FRADET a fait un tableau reprenant les dépenses courantes, qui sera complété courant avril lors d'une réunion spécifique comptabilité avec les trésoriers et la coordinatrice.

**Fin de la réunion à 23h05.**